

YAMAHA MUSIC SCHOOL DEPUIS 1999

PIANOS DAUDE

11, rue du Vieil Abrevoir – 78 100 SAINT GERMAIN EN LAYE - Tel : 01 39 73 54 91

Mail : pianodaude@free.fr

Tarifs & Conditions générales de l'école
Applicables au 1^{er} Juin 2020

CALENDRIER DES COURS

A partir du 12 Septembre 2020 à Juin 2021

Vous avez rendez vous le/..... à.....h.....

PERIODES DE FERMETURE

Pendant les vacances scolaires

1 – LE DEROULEMENT DES COURS

Les cours ont lieu chaque semaine, à l'exception des périodes de fermeture du Club.

Le Club garantit 30 cours dans l'année (pour tout élève dont les cours commencent en Septembre).

Chaque élève suivant un cours sur clavier bénéficie d'un instrument mis à sa disposition pendant le cours.

La durée des cours est de 55 minutes.

Dorénavant, l'enseignement musical prévoit de passer en cours à distance (Whatsapp/Zoom...), si la situation sanitaire venait à se dégrader et nous obliger à la fermeture de notre école.

Pour les Cours particuliers, la durée des cours est de 30 minutes.

Les élèves sont pris en charge durant les horaires de cours ;

En dehors de ces heures, les parents sont seuls et uniques responsables de leurs enfants.

L'école et le magasin ne peuvent en aucun cas être envisagés sous l'aspect d'une garderie.

2 – LES TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les tarifs des cours et des matériels pédagogiques figurent au dos du présent règlement.

🕒 Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont fixes et payables au moment de l'inscription, quelle qu'en soit la date.

🕒 Prélèvement automatique

Afin de simplifier le paiement des cours, le Club préconise le règlement des cours par prélèvement automatique. Le montant mensuel indiqué correspond à une facilité de paiement des frais de scolarité en 9 prélèvements automatiques et un 1^{er} payable dès l'inscription. Pour bénéficier de ce mode de paiement, l'élève doit remplir et remettre au Club une autorisation de prélèvement accompagnée d'un R.I.B. ou d'un R.I.P.

Les prélèvements sont effectués le 10 de chaque mois.

En cas de rejet de prélèvement par la banque de l'intéressé, celui-ci s'engage à régler les sommes impayées (augmentées des frais de rejet) au Club, et ce dans les 10 jours suivant la notification du rejet.

En cas d'arrêt des cours (déménagement, accident), l'élève doit en informer le Club au plus tard 20 jours avant la date du prélèvement automatique du mois suivant, faute de quoi le prélèvement automatique ne pourra être interrompu. En cas d'abandon ou d'absence, aucun avoir ni remboursement ne seront effectués.

🕒 Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique nécessaire pour le suivi des cours est à la charge de l'élève.

Les changements de niveau dans chaque cours et de livres, interviennent en moyenne tous les six mois.

La méthode Yamaha ne peut en aucun cas être vendue pour être enseigné en dehors d'une école Yamaha.

3 – L'ASSIDUITE

L'élève est tenu de respecter les jours et horaires des cours auxquels il est inscrit. En cas d'absence, l'élève est prié d'avertir au préalable le magasin. **Aucune absence ne donne lieu à remboursement, ni à remplacement du cours.**

En toutes circonstances, les rapports entre élèves et professeurs seront respectueux

Ainsi que le comportement au sein du magasin et de l'école.

Toute dégradation volontaire du matériel ou des locaux mis à disposition, sera à la charge de l'élève responsable.

4 - SORTIE

Si l'élève arrête de suivre les cours auxquels il est inscrit, il doit en informer le Club par lettre daté.

L'élève sortant ne pourra prétendre à aucun remboursement que ce soit sur les sommes perçues par le Club.

5 – LE CONCERT DE FIN D'ANNEE

Chaque année, le Club organise au mois de Juin le concert de fin d'année des élèves (sous réserve d'obtention d'une salle de spectacle).



Je soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales du Club Musical et en accepte toutes les conditions pour mon enfant

.....

Fait le

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

TARIFS

Applicables au 1er Juin 2020

♪ **Frais d'inscription** : 40 €

♪ **Cours collectifs** : 780 €

♪ **Cours individuels** : 1 100 €

Le matériel pédagogique (CDs livres de cours et d'exercice) n'est pas inclus dans le tarif.
 Les prélèvements sont effectués du 10 octobre au 10 juin.
 Le prix des cours est calculé sur une base annuelle.
 Tout trimestre entamé est dû.

TARIF DES COURS

NATURE DU COURS	APPELATION DU COURS	AGE POUR DEBUTER	TARIF NORMAL	TARIF FAMILLE *
COLLECTIF	Junior music course	4 - 5 ans	780 €	750 €
	Music adventure	6 - 7 ans	78€ à l'inscription + 9 x 78€	75 € à l'inscription + 9 x 75 €
	Pianoforte	8 – 10 ans		
INDIVIDUEL	Piano	Enfants (dès 11 ans & adultes)	1 100 € 110 € à l'inscription + 9 x 110 €	

* Le « tarif famille » s'applique sur le 2^{ème} élève inscrit (frère, sœur, père et mère)
 Les frais d'inscription sont offerts à partir du 3^{ème} élève inscrit d'une même famille.

TARIF DU MATERIEL PEDAGOGIQUE *(susceptible d'être modifié durant l'année)*

COURS	Niveaux	Matériel	Prix
Junior music course 1 set pour les 4 niveaux	1	PACK TOTAL 1 ^o année	105€
	2 à 4	PACK INTERMEDIAIRE Livre de cours Compact Disc	55€ 26€ 14€
Junior extension course	5 à 8	Livre de cours Livre d'exercices Compact Disc	20€ 17€ 20€
Music adventure 1 set par niveau (livre, cd)	1 et 2	Livre de cours Compact Disc	27€ 23€
Pianoforte	Un par année	1 livre avec clé USB (mp3)	35 €
Cour individuel 11 ans et +	A déterminer	Voir avec le professeur	/

INFOS & CONTACTS

☎ 01.39.73.54.91

✉ pianodaude@free.fr

📍 11, rue du Vieil Abreuvoir - Saint-Germain-En-Laye. Magasin : Stéphane GREMILLON

DIRECTION

Ecole : Stéphanie RIPERT